



# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Communiqué de presse  
7 février 2022

## PROGRAMME AVENIR(S) : UN PROJET MAJEUR POUR FAIRE ÉVOLUER L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION DES JEUNES ET DOTER CHACUN DE PORTFOLIOS DE COMPÉTENCES, DU SECONDAIRE AU SUPÉRIEUR



**Le Gouvernement et l'ONISEP lancent le programme Avenir(s), une des briques de la stratégie d'accélération « Enseignement et numérique ». Ce dispositif permettra d'améliorer l'orientation par l'identification par les élèves de leurs compétences, leur mise en œuvre dans la construction des projets de chacun, et rendra possible de garder la preuve de ses compétences tout au long de ses études.**

La stratégie d'accélération « Enseignement et numérique » porte pour la première fois dans le cadre de France 2030 sur tout le continuum de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur.

La transformation de l'enseignement par le numérique et ses enjeux concerne tous les niveaux d'enseignement, de la maternelle à l'université. Elle porte sur l'accès à des ressources certifiées, l'utilisation des espaces numériques de travail (ENT), la formation des acteurs (enseignants, cadres, élèves et étudiants), l'orientation du lycée à l'enseignement supérieur, ou encore l'approche par compétences. **Elle ambitionne également le développement de dispositifs permettant de suivre l'intégralité des parcours, de la maternelle à l'université pour permettre une meilleure réussite.**

### **AVENIRS : UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION ET L'ADAPTATION DES PARCOURS**

Aujourd'hui, l'Etat confirme, avec un investissement de 30 millions d'euros sur 10 ans, sa volonté de faire évoluer en profondeur l'accompagnement à l'orientation des jeunes. **Financé dans le cadre de France 2030 et de la stratégie « Enseignement et numérique », le programme Avenir(s) conçu et porté par l'ONISEP, opérateur de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, propose une nouvelle**

**approche de l'orientation prenant en compte les compétences du XXIème siècle.** Ce programme positionnera la France comme un leader d'innovation publique en orientation.

Avenir(s) vise à offrir à tous les jeunes, élèves (de la 4<sup>e</sup> jusqu'en terminale), apprentis et étudiants, les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leurs projets d'orientation, leur parcours de formation, leur entrée dans la vie professionnelle et leur permettre de conduire leur parcours professionnel dans le monde du travail.

**Avenir(s) offrira à chaque jeune :**

- **Un portfolio ou des portfolios** (l'un pour l'enseignement secondaire, puis d'autres pour l'enseignement supérieur) où conserver ses compétences et la preuve de leur acquisition, qu'il s'agisse des compétences à s'orienter (capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations, les métiers, mais aussi capacité à se connaître pour prendre les décisions pertinentes dans les transitions inhérentes à tout parcours personnel et professionnel), des compétences transversales ou des compétences inscrites dans les maquettes de formation de l'enseignement supérieur.
- **Un dispositif l'aidant à prendre conscience de l'importance des compétences et des appétences dans une trajectoire d'orientation réussie. Un focus sera également fait sur ses compétences transversales** (autonomie, capacité à travailler en équipe, capacité à communiquer...), développées tant dans les enseignements formels que dans ses activités personnelles et à faire le lien avec celles attendues par les univers professionnels qu'il envisage.
- **Une portabilité des portfolios** produits par les différents partenaires du programme, pour assurer la continuité du travail sur l'orientation de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur. Ces portfolios seront également portables vers le passeport de compétences du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

**Une plateforme numérique complète et simple sera mise en place pour mener à bien les accompagnements.** La plateforme sera reliée aux outils d'admission et d'affectation au lycée et dans l'enseignement supérieur (Affelnet et Parcoursup) :

- Les enseignants disposeront des ressources pédagogiques indispensables pour accompagner leurs élèves, apprentis et étudiants dans leurs projets, notamment dans le cadre des heures dédiées à l'orientation au collège et au lycée.
- Les jeunes pourront garder la trace de leurs recherches d'informations, de toutes les démarches entreprises pour leur orientation, des compétences acquises jusque dans l'enseignement supérieur.

## **AVENIRS : UN PROGRAMME PORTÉ PAR UN CONSORTIUM D'ACTEURS**

Pour ce programme l'ONISEP a réuni un consortium d'acteurs de premier plan :

- l'opérateur, en lien avec ses tutelles, pilotera la plateforme et le portfolio de l'enseignement scolaire ;
- l'Université Savoie Mont-Blanc et son réseau de partenaires (l'Université Bretagne Occidentale, l'Université de Lille, la Fondation POLYTECH, ESUP-Portail) portera le volet universitaire ;

- L'Université de Paris et le CNAM apporteront la dimension recherche et le CRI et le CEREQ accompagneront les démarches d'évaluation de l'impact du programme.

Les premières expérimentations de terrains se feront dès la rentrée 2022, en impliquant une communauté d'utilisateurs pour s'assurer de l'adéquation avec leurs besoins et leurs pratiques.

L'ensemble du programme sera progressivement disponible à partir de 2023 pour une généralisation en 2025.

## Contacts presse :

---

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

01 55 55 30 10

[presse@education.gouv.fr](mailto:presse@education.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

01 55 55 82 00

[presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr)

---

**Secrétariat général pour l'investissement**

01 42 75 64 58

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

---

**Onisep**

06 07 95 97 10

[contactpresse@onisep.fr](mailto:contactpresse@onisep.fr)

---

## A PROPOS DE FRANCE 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : au total, ce sont plus de 50 milliards d'euros, dont 34 milliards d'euros de nouveaux crédits, qui seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via une procédure ouverte, exigeante et sélective pour bénéficier de l'accompagnement de l'État, dans la continuité des Programmes d'investissements d'avenir et du plan France Relance.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre.**

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030-un-plan-d-investissement-pour-batir-la-france-de-demain> @SGPI\_avenir

**À propos de l'ONISEP**

L'Onisep est un opérateur public qui relève du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il a pour mission d'informer les familles sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels et sur les processus d'orientation via ses productions numériques, ses publications imprimées et ses services. Il met également à la disposition des équipes éducatives des ressources et dispositifs pédagogiques d'accompagnement à l'orientation des élèves. Au sein de son Lab'Or, le laboratoire de l'innovation publique sur l'orientation, il met en synergie et en interaction des acteurs de l'Éducation nationale, des chercheurs de différentes disciplines, des usagers, des partenaires institutionnels et privés afin d'identifier et de développer des pratiques, des ressources et des outils pertinents pour l'orientation et de largement les mutualiser. Il est présent dans la France entière avec son réseau de 17 délégations régionales.